

TROPHÉES «BONNES PRATIQUES RH»

Article 1. Les Trophées Inclusion & Diversité en Bourgogne Franche-Comté ont pour but de :

- Valoriser les actions promouvant la diversité en région Bourgogne Franche-Comté,
- Distinguer des bonnes pratiques en montrant des opérations exemplaires.

Article 2. Les Trophées Diversité et Entrepreneuriat sont décernés par un jury de personnalités indépendantes.

Ce jury est désigné par le Comité de pilotage. Le jury est constitué de personnalités représentatives ou médiatiques, ce jury attribue le trophée pour chacune des catégories à partir de la liste des nominés établie par les organisateurs.

Article 3. Peuvent concourir les organisations publiques et privées de Bourgogne Franche-Comté ayant signé ou prévoyant de signer la Charte d'engagement inclusion, diversité, égalité. En savoir + sur <https://tour-regional.org/charte-dengagement>.

Date limite d'inscription : 17 octobre 2026 - Minuit

Article 4. Les organisateurs décerneront trois trophées pour les Trophées Inclusion & Diversité en Bourgogne Franche-Comté 2026.

Le palmarès sera dévoilé au cours de la soirée de cérémonie de remise des trophées qui se tiendra le 26 novembre 2026 à la CCI-Saône-Doubs, 46 avenue Villareau, 25000 Besançon.

Article 5. Chaque candidat.e peut présenter plusieurs dossiers, dans un maximum de 3 dossiers.

Article 6. Les nominé.e.s et les entreprises vainqueuses des Trophées seront présentées lors de la cérémonie de remise des prix.

Article 7. La candidate ou le candidat s'engage à respecter le présent règlement et la décision du jury.

Critères d'évaluation :

L'analyse des dossiers s'appuiera notamment sur les critères suivants :

- Le caractère innovant de la démarche, de l'outil, de l'action
- L'articulation avec la stratégie de l'entreprise
- La création de valeur et l'augmentation de compétitivité pour l'entreprise
- L'ampleur et l'ambition de la démarche (périmètre couvert)
- La pérennité des actions mises en œuvre
- La capacité de la démarche à être reproduite ou exportée à d'autres périmètres
- La conduite du changement au sein de l'entreprise et auprès de ses partenaires
- La mesure de l'action